



Élections Caes 2023

Mandat 2023 - 2027

Avec le Sgen CFDT Recherche ^{EPST}, pour un Caes à l'écoute des besoins des agents et retraités Inserm

Le Caes Inserm, association « Loi de 1901 », dont vous êtes appelés à renouveler le Conseil d'administration, a pour objet de « promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et tous projets de caractère social, culturel ou éducatif dont des voyages et des séjours, [...] intéressant le personnel de l'Inserm en activité ou retraité » ; association indépendante gérée par un conseil d'administration, le « Comité national d'action sociale » (Cnas), composé de 17 membres élus pour 4 ans.

Le **Sgen-CFDT**, syndicat inter-catégoriel et premier représenté à l'Inserm, a été **moteur dans la création du Caes Inserm il y a 50 ans, et n'a cessé, depuis, de travailler à son développement et d'œuvrer dans l'intérêt des personnels de l'Inserm**, actifs et retraités, en assumant ses responsabilités d'employeur vis-à-vis des gestionnaires du Caes.

Ses élu(e)s ont toujours été engagé(e)s et impliqué(e)s dans la gestion du Caes et de ses différents secteurs : Vacances, Jeunesse, Comités locaux (Clas), Voyages, Loisirs-Culture, Retraités, Sports, Solidarité et Handicap.

Le Sgen-CFDT vous propose des candidat(e)s qui militent ou ont milité depuis de nombreuses années sur le terrain et dans différentes instances de l'Inserm **pour la défense des personnels** et participent à l'action du Caes ou de ses Clas.

Nos engagements pour 2023-2027 :

Les candidat(e)s Sgen-CFDT, pour le prochain mandat 2023-2027, s'engagent à :

- Poursuivre leur plaidoyer pour une **augmentation du montant de la subvention** versée par l'Inserm, en se rapprochant des 1 % de la masse salariale prévus par convention dès 1982
- Maîtriser la gestion de la réserve libre pour permettre, à court terme, de redistribuer vers les ouvriers droit le surplus accumulé en 2020, année du Covid-19, tout en maintenant la capacité d'action du Caes grâce à une trésorerie équilibrée
- **Soutenir les Comités locaux (Clas)**, tant au niveau budgétaire qu'organisationnel (fonctionnement, types de subvention)
- Défendre auprès de la Direction de l'Inserm **la reconnaissance**, par les responsables hiérarchiques et les instances d'évaluation, **du travail réalisé par les élu(e)s au sein des Clas**
- Enrichir « l'espace adhérent » de nouvelles fonctionnalités comme le dépôt des demandes de subvention *a posteriori* ou les inscriptions aux activités
- **Rester attentifs aux besoins des ouvriers droit** de façon à adapter au mieux les procédures de subventionnement

« Le Caes n'est pas un enjeu de pouvoir, c'est un enjeu de projets enrichis par la diversité des 17 élu(e)s du Cnas dans l'intérêt du Caes et de ses ayants droit. »

Le Sgen-CFDT, lors des dernières élections de 2019, a obtenu une majorité relative qui a permis à ses élu(e)s de conduire une équipe renouvelée avec toujours la volonté de travailler dans l'intérêt des ouvriers et ayants droit du Caes, en défendant et instaurant diverses mesures :

- **Actions en faveur des personnes en situation de handicap** (nouvelle subvention pour les activités sportives, culturelles et de loisirs, assouplissement des exigences de justificatifs)
- **Accès des CDD** au Caes dès le **premier jour**
- **Augmentation des plafonds** des prêts Solidarité et Handicap
- **Nouvelle subvention a posteriori pour les abonnements culturels** (musées, théâtres, opéra)
- **Subvention nationale a posteriori des activités sportives, culturelles et de loisirs à l'année**, élargie aux ayants droit (conjoint et enfants entre 21 et 26 ans à charge)
- **Revalorisation de l'aide complémentaire à l'activité ski**, inchangée depuis 2007
- **Revalorisation des plafonds journaliers** des secteurs Vacances et Jeunesse

Le Sgen-CFDT a toujours soutenu les activités des Comités locaux d'action sociale (Clas), jugés essentiels du fait de leur proximité et de l'importante participation des personnels, avec notamment :

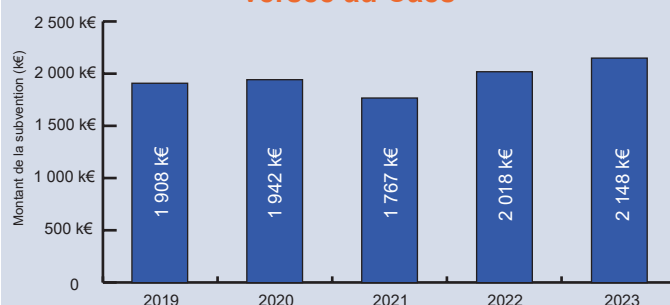
- **Allègement de la gestion des Clas**, notamment par transfert au national de la subvention a posteriori des activités sportives, culturelles et de loisirs
- Des **plafonds augmentés pour les sorties collectives** « week-end », permettant des sorties sur 3 ou 4 jours
- Jusqu'à **4 activités collectives subventionnées au taux promotionnel « coups-de-coeur »** sur l'année

- Les **frais bancaires pris en charge par le Caes**, permettant plus de moyens pour les activités locales.

Les « **50 ans du Caes** », en lien avec les Clas, ont été financés en 2022 sur un budget complémentaire spécifique au travers d'activités mémorables organisées partout en France. Ce cinquantième anniversaire a été clôturé par une grande fête mi-octobre à Paris, rassemblant plus de 300 personnes. **C'est au total plus d'un millier de personnels et de retraités qui auront pris part aux festivités de ce cinquantenaire !**

Le Sgen-CFDT, durant ce mandat fortement marqué par la pandémie et la crise sanitaire Covid-19, a défendu des **taux de subventionnement**

Évolution de la subvention Inserm versée au Caes



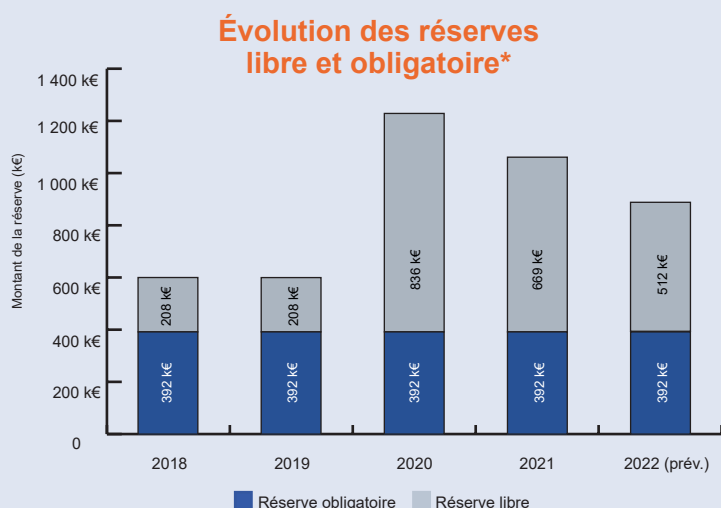
Le Sgen-CFDT revendique auprès de la direction de l'Inserm que la subvention, actuellement de 0,62 %, soit portée à **1 % de la masse salariale**, tel que prévu par convention dès 1982. En effet, le montant de cette subvention a augmenté de 12,5 % entre 2019 et 2023, mais cette augmentation ne correspond finalement qu'à l'accroissement de la masse salariale.



promotionnels pour la plupart des activités du Caes et des Clas, et a **suspendu l'application du plafond annuel de subvention**. Durant cette période, les personnels et retraités qui le souhaitent ont pu bénéficier, en fonction de leur revenu, de **chèques « Culture » et « Rentrée scolaire »**. Une subvention 2021-2022 « **Soutien scolaire** » a été mise en place pour permettre aux familles d'aider leurs enfants mis en difficultés scolaires par les confinements successifs.

Le Sgen-CFDT, au cours de ce mandat, s'est efforcé d'**améliorer la communication pour une meilleure visibilité et une meilleure information des activités**, subventions, aides destinées aux personnels. Dans ce même but, site Web et publications ont été repensés ; pour plus de facilité et d'efficacité les « fiches agents » ont été dématérialisées avec calcul des taux d'aides ou de subventions, et la mise en place du « paiement en ligne » par chèques vacances.

De même, durant les confinements successifs, des outils partagés internes ont été activement développés avec le travail à distance, les visio-conférences pour notamment les réunions des secteurs ou les inter-Clas. Pour exemple, **le vote direct des résolutions à l'AG a permis une expression plus démocratique de tous les ouvriers droit**.



La crise sanitaire et les confinements de 2020 ont eu des conséquences extrêmement importantes sur les activités du Caes avec une très forte diminution des dépenses et une forte augmentation de la réserve libre (+ 629 k€ en 2020). Cette réserve libre a également été alimentée par des plus-values suite à des liquidations imposées de plusieurs de nos investissements en 2020, 2021 et 2022 (+ 231 k€). Nous prévoyons d'utiliser cette réserve libre au cours de ce mandat grâce à de nouveaux investissements et des subventions améliorées vers les ouvriers droit, puis de la stabiliser à 200 k€.

Le Caes Inserm c'est :

- Un conseil d'administration ou Comité national d'action sociale (Cnas) composé de 17 membres élus pour 4 ans
- Un Bureau exécutif
- 2,15 M€ de subvention Inserm en 2023
- Une équipe de 9 gestionnaires dont 2 agents Inserm
- Des Comités locaux d'action sociale (Clas) : 10 répartis en Île-de-France et 15 dans les autres régions
- Plus de 10 000 ouvriers droit, personnels Inserm actifs et retraités
- 4 000 dossiers de subvention traités chaque année au national, en plus de ceux des Clas
- Des réunions de commissions de secteurs, ouvertes à tous les ouvriers droit

* Les réserves libre et obligatoire sont constituées par le patrimoine Vacances, par diverses créances (y compris les prêts Solidarité), des avances faites auprès des partenaires et prestataires, et de la trésorerie permettant le fonctionnement du Caes.

Liste des candidats



**Sandrine
Benitski Curtet**

IEHC, Grenoble
Trésorière sortante
Responsable sortante du
secteur Solidarité et Handicap
Présidente Clas Grenoble
CSAE, F3SCT



**Yves
Martin**

IECN, Marseille
Trésorier Clas Marseille,
CSS5, CAP2, CNPS,
F4SCT
Provence-Alpes-Côte
d'Azur & Corse



**Nadine
Kaniewski**

Retraitée, Île-de-France
Vice présidente sortante
Responsable sortante du
secteur Clas



**Marie-Claude
Babron**

Retraitée, Île-de-France
Responsable sortante du
secteur Vacances



**Céline
Lépine**

TECE, Rennes
Responsable sortante du
secteur Loisirs-Culture
F4SCT Grand-Ouest



**Nicole
Lacaze**

Retraitée, Île-de-France
Trésorière adjointe sortante
Responsable sortante du
secteur Retraités



**Olivier
Lefebvre**

CRHC, Strasbourg
Responsable sortant du
secteur Sports
Président Clas Strasbourg



**Anne-Marie
Marty**

Retraitée, Île-de-France
Ex-présidente Caes
(2005-2008)



**Nathalie
Scher**

TECE, Grenoble
Trésorière Clas Grenoble



**Yoan
Le Guennec**

TECN, Nantes
CAP3,
F4SCT Grand-Ouest



**Jacques
Brocard**

IR1, Lyon
CNF



**Lydia
Riou**

CRCN, Île-de-France
Présidente Clas Paris-Sud



**Pascal
Lopez**

CRCN, Nice
Président Clas Nice
F4SCT Provence-Alpes-
Côte d'Azur & Corse



**Maria
Melchior**

DR2, Île-de-France
Ex-élue CSS6



**Sylvie
Lachkar**

IEHC, Île-de-France
CSS2, F3SCT, F4SCT Paris
IDF Centre Est



**Christine
Leste-Lasserre**

TECE, Bordeaux
Responsable sortante
secteur Jeunesse
F4SCT Nouvelle Aquitaine



**François
Coulier**

CRHC, Marseille
Président sortant
F4SCT Provence-Alpes-
Côte d'Azur & Corse